



UNION INTERNATIONALE DE LA PRESSE FRANCOPHONE

Par Regine.lefevre7@hotmail.fr

Revue de presse

No 434 en date du 15.07.2019

Dans le cadre des 88 pays et états appartenant à la Francophonie institutionnelle
<https://www.francophonie.org/statut-et-date-adhesion-Etats-et-gouvernements-28647.html>
et des pays et états non adhérents à la Francophonie institutionnelle (Algérie, Azerbaïdjan et Vallée d'Aoste) dans
lesquels se situent des sections de l'Union de presse francophone

Toutes les informations et tous les communiqués en provenance des sections de l'UPF sont gérés par UPF internationale
Seules les informations concernant ces sections faisant l'objet d'une publication dans la presse sont reprises dans la revue

SOMMAIRE

- 1 – INFORMATIQUE – « Le piratage a coûté 45 milliards de dollars en 2018 »**
- 2 - MEDIAS AU QUEBEC – « Les médias du Québec exclus d'un programme d'aide de Google »**
- 3 – RADIO – « Europe 1 nouvelle direction, la troisième en trois ans »**
- 4 – MEDIAS – « L'UNESCO salue la création d'un Fonds mondial pour la défense des médias, avec le soutien du Canada et du Royaume-Uni »**
- 5 – FRANCOPHONIE – « Comment Louise Mushikiwabo compte imposer sa marque à l'OIF »**
- 6 – JOURNAL NICE-MATIN – « Les salariés actionnaires de Nice-Matin ont refusé l'offre de reprise de Xavier Niel, optant pour celle du magnat franco-libanais Iskandar Safa »**
- 7 – JOURNALISTES – « Claude Askolovitch : Les journalistes sont faits pour ne pas être aimés »**
- 8 – RADIOTELEVISION AU BURUNDI - « Le chef des Imbonerakure nommé à la tête de la radiotélévision »**
- 9 – DISPARITION JOURNALISTE – « Une journaliste canado-somalienne périt dans un attentat contre un hôtel en Somalie »**

1 – INFORMATIQUE – « Le piratage a coûté 45 milliards de dollars en 2018 »
<https://www.tdg.ch/high-tech/piratage-coute-45-milliards-dollars-2018/story/23603438>

Mardi 9 juillet 2019

Selon l'Alliance pour la confiance en ligne de la Société Internet, les logiciels malveillants et virus ont coûté très cher au niveau mondial.

Entre logiciels malveillants et documents contenant un virus, les pirates informatiques ont mené environ deux millions d'attaques en 2018. Celles-ci ont coûté mondialement plus de 45 milliards de dollars, d'après une étude américaine dévoilée mardi.

Selon l'Alliance pour la confiance en ligne de la Société Internet, qui a compilé des données provenant du monde entier, les rançongiciels auraient coûté 8 milliards de dollars. Ces attaques consistent à s'emparer des données d'un utilisateur via des logiciels malveillants avant d'exiger une rançon en échange de leur déblocage.

Les collectivités locales en sont particulièrement victimes. Des villes comme Atlanta ou Baltimore aux Etats-Unis ont notamment été forcées de reconstruire leur réseau informatique. Si le nombre de ce genre d'attaques a baissé d'environ 20% par rapport à 2017, les pertes financières qu'elles ont provoquées ont bondi de 60%.

Cinq milliards de fichiers exposés

D'autres coûts importants ont découlé de fraudes impliquant l'usurpation d'adresses électroniques de particuliers ou d'entreprises pour envoyer des courriels contenant un lien corrompu ou un document infecté (1,3 milliard de dollars). Ou encore du «cryptojacking», fabrication clandestine de monnaies virtuelles comme le bitcoin via l'infiltration d'un serveur internet, d'un ordinateur ou d'un smartphone.

Le rapport a par ailleurs dénombré environ 6'515 brèches informatiques ayant exposé les données de cinq milliards de fichiers, ce qui est un peu moins qu'en 2017.

Mais selon Jeff Wilbur, directeur technique de l'Alliance, les chiffres avancés dans le document sont probablement inférieurs à la réalité. De nombreuses attaques ne sont pas rendues publiques.

Cette étude rassemble des données de sociétés de sécurité informatique comme Symantec et Trend Micro ou d'agences gouvernementales comme la police fédérale américaine (FBI).

2 - MEDIAS AU QUEBEC – « Les médias du Québec exclus d'un programme d'aide de Google »

<https://www.ledevoir.com/culture/medias/558459/les-medias-du-quebec-exclus-d-un-programme-d-aide-de-google>

Jeudi 11 juillet 2019

Par Philippe Papineau

Dans le but de « stimuler l'écosystème de l'information » locale, le géant du Web Google a créé en mai un programme d'aide de 300 millions \$US pour les médias de l'Amérique du Nord, appelé Innovation Challenge. Mais les joueurs du Québec en sont explicitement exclus, car Google considère ce projet comme un concours qui doit être chapeauté par la Régie des alcools, des courses et des jeux (RACJ). Une analyse que ne partagent pas des observateurs d'ici.

L'Innovation Challenge fait partie de la plus vaste Google News Initiative (GNI) et fonctionne sous forme de projets. Les médias nord-américains ont jusqu'au 15 juillet pour soumettre un dossier, qui selon les règles énoncées doit « s'adresser spécifiquement au secteur de l'information locale et servira à générer des revenus ou à améliorer l'engagement du public ».

Google y financera 70 % du budget des projets, jusqu'à hauteur de 300 000 \$. Les élus seront choisis par une équipe de Google, épaulée par des experts de l'information sur le territoire nord-américain.

Mais les entreprises médiatiques du Québec sont explicitement exclues dans les règles de l'Innovation Challenge, « en raison de la réglementation provinciale unique chapeautant les concours », a expliqué au Devoir Aaron Brindle, chef des affaires publiques chez Google Canada. Ce dernier n'a pas voulu expliciter davantage les raisons de cette approche prudente, mais il précise toutefois que l'exclusion ne touche pas les autres volets du GNI, comme les programmes de littératie et de formation.

C'est la Régie des alcools, des courses et des jeux (RACJ) qui gère les concours sur le territoire québécois. Selon sa porte-parole, Joyce Tremblay, Google n'est pas entré en contact avec la RACJ pour vérifier si l'Innovation Challenge se qualifiait comme un concours aux yeux de la loi.

Le géant du Web l'avait pourtant fait en 2011 et en 2017 pour d'autres événements. À ces deux moments, la RACJ avait estimé que les activités proposées ne visaient pas à promouvoir des intérêts commerciaux, mais plutôt à faire « de la détection de compétence et de créativité ».

Comme cette fois-ci, Google n'a pas soumis de dossier, la RACJ ne veut pas évaluer le cas de l'Innovation Challenge. « Ils ont décidé d'emblée de soustraire les gens du Québec, c'est un choix d'entreprise », constate la porte-parole de la Régie.

Interprétation abusive

Mais aux yeux de Jean-Hugues Roy, professeur de journalisme à l'UQAM, Google a choisi « une interprétation abusive » de la loi par rapport à son projet.

« Ça ressemble beaucoup plus à un prix de journalisme qu'à un concours publicitaire, estime-t-il. Ce qui est clairement écrit [dans la loi], c'est qu'il faut que ça fasse la promotion d'une marque. Là, ce n'est quand même pas le concours « Déroule le rebord Google » pour gagner un char ».

Selon le professeur Roy, c'est là « une démonstration d'insensibilité au Québec ».

Pour l'année 2017-2018, 9105 avis de tenue de concours ont été faits à la RACJ. Selon l'article 58 de la loi, le responsable d'un concours touchant le Québec ainsi qu'un territoire plus vaste que le Canada doit payer à la Régie 0,5 % de la valeur du prix.

La Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ) s'est montrée déçue de cette décision de Google. « C'est dommage, parce que la presse écrite est en péril à tous les niveaux, mais la presse régionale souffre particulièrement », souligne le vice-président de la FPJQ, Jean-Thomas Léveillé.

L'initiative est en soi intéressante, souligne-t-il, mais il « est pertinent de rappeler [que Google et les GAFA] sont responsables d'une bonne partie de la crise des médias et que là on ne peut pas participer à un de leurs programmes, ce qui serait un tout petit baume ».

Chez Hebdos Québec, le directeur général par intérim, Sylvain Poisson, se désolé que Google n'ait pas poussé cette initiative au Québec malgré les exigences de la Régie.

« En revanche, la contribution des GAFA devrait prendre une autre forme, peut-être moins glamour mais plus permanente et équitable, au bénéfice de toute l'industrie de la presse hebdomadaire locale et régionale. »



3 – RADIO – « Europe 1 nouvelle direction, la troisième en trois ans » <https://www.ojim.fr/direction-2019-europe-1/>

Jeudi 11 juillet 2019

Europe 1 nouvelle direction, la troisième en trois ans

Ce fut annoncé aux salariés par Arnaud Lagardère lui-même tout début juillet 2019, pour confirmer ce que chacun subodorait : Laurent Guimier quitte le groupe dont il était le vice-président depuis seulement un an.

Un air de déjà vu

Pratiquement il y a un an, le prédécesseur de Guimier, Frédéric Schlesinger lui aussi vice-président, prenait la porte après un an de prise de fonction. Les salariés doivent avoir une impression d'éternel retour. Car il y a un an aussi Nikos Aliagas reprenait les rênes de la matinale qu'il va abandonner pour se consacrer à ses activités télévisuelles et à la photo.

« 13 mois extraordinairement intenses »

Ainsi est qualifié l'intérim d'un an de Laurent Guimier – en arrêt maladie depuis fin avril suite à une chute – par l'intéressé sur son compte Twitter : « *Aujourd'hui, je dis au revoir et merci aux équipes d'Europe 1, RFM et Virgin Radio. Ensemble, nous avons vécu 13 mois extraordinairement intenses. À très bientôt et vive la radio !* ». 13 mois étaient trop courts pour redresser une audience en déclin rapide. La nouvelle intérimaire depuis mai est Constance Benqué, responsable du pôle news de Lagardère et probablement future promue à la vice-présidence de la radio.

La garde rapprochée de Laurent Guimier le suit dans son départ : Guy Birenbaum et Étienne Guffroy s'éclipsent.

Recours aux ressources maison

Afin de réaliser des économies et pour revenir à son ADN, la station n'engagera pas de remplaçants extérieurs, Matthieu Belliard (ex *RMC*) succède à Aliagas et devient le quatrième matinalier en quatre ans. Le rôle des chroniqueurs semble amoindri, si Sonia Mabrouk ou Christophe Hondelatte sont confirmés, Audrey Crespo-Mara et Jean-Michel Apathie perdraient leur chroniques politiques. Le sort de Patrick Cohen, toujours présent dans les matinées de samedi et dimanche, semble incertain.

Si Arnaud Lagardère parle de « *positionnement clair* », les salariés – qui avaient voté une motion de défiance quelques semaines plus tôt – semblent résignés et tendent le dos dans l'attente des résultats des audiences avril/juin 2019 qui seront officielles mi-juillet.

4 – MEDIAS – « L'UNESCO salue la création d'un Fonds mondial pour la défense des médias, avec le soutien du Canada et du Royaume-Uni »

<https://fr.unesco.org/news/lunesco-salue-creation-dun-fonds-mondial-defense-medias-soutien-du-canada-du-royaume-uni>

Jeudi 11 juillet 2019

La Directrice générale de l'UNESCO, Audrey Azoulay, a salué la création d'un nouveau Fonds mondial pour la défense des médias, créé à l'initiative du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, et du Canada. Elle s'est également félicitée de l'annonce faite par les deux pays d'allouer au Fonds respectivement 3 millions de livres sterling sur cinq ans (environ 3,8 M US\$) et 1 million de dollars canadiens (environ 765 000 US\$).

L'objectif de ce Fonds mondial sera de soutenir le Plan d'action des Nations Unies sur la sécurité des journalistes, dont la mise en œuvre est assurée par l'UNESCO, qui administrera également le Fonds.

« Je salue de tout cœur le soutien apporté par le Royaume-Uni et le Canada à notre travail dans un domaine crucial pour la libre circulation de l'information et la paix, deux objectifs que l'UNESCO se voue à promouvoir », a déclaré la Directrice générale de l'UNESCO.

« Ce Fonds permettra de renforcer la protection juridique des professionnels des médias et de financer des formations de sécurité pour ceux qui travaillent dans des zones de conflits. », a-t-elle ajouté. « J'invite les autres États membres à suivre l'exemple du Royaume-Uni et du Canada en contribuant à ce travail, et à lutter contre l'impunité qui profite encore aujourd'hui à la grande majorité des crimes contre les professionnels des médias dans le monde. Nous avons plus que jamais besoin de ce type de stratégies multilatérales pour renforcer la liberté des médias et la sécurité des journalistes ».

Cette déclaration fait écho aux engagements pris par le ministre britannique des affaires étrangères, Jeremy Hunt, et la ministre des affaires étrangères du Canada, Chrystia Freeland, qui président ensemble la Conférence internationale sur la liberté des médias, (10 et 11 juillet) à Londres.

Audrey Azoulay représente les Nations Unies à la conférence, en tant que directrice de l'agence chef de file de l'ONU pour la liberté d'expression. Le Sous-Directeur général pour la communication et l'information, Moez Chakchouk, y prendra la parole lors d'une session sur le thème de l'Afrique et animera un débat ministériel sur la sécurité des journalistes. Plus de 50 ministres de la communication et des affaires étrangères participent à la conférence à Londres aux côtés de plus de mille professionnels des médias et représentants d'ONG spécialisées.

Ce nouveau fonds vient compléter d'autres sources de financement destinées aux actions de l'UNESCO pour la promotion de la sécurité des journalistes, à savoir, le Programme multi-donateurs sur la liberté d'expression et la sécurité des journalistes (avec des contributions substantielles de la Suède et de la Norvège), le Programme international pour le développement de la communication (PIDC), ainsi que des projets au titre de fonds-en-dépôt.

En savoir plus sur le travail de l'UNESCO sur la liberté d'expression :

<https://fr.unesco.org/themes/favoriser-libert%C3%A9-d-expression>

Plus d'information sur le Plan des Nations Unies sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité :

https://en.unesco.org/sites/default/files/un-plan-on-safety-journalists_fr.pdf

5 – FRANCOPHONIE – « Comment Louise Mushikiwabo compte imposer sa marque à l’OIF »

<https://www.jeuneafrique.com/mag/799548/politique/francophonie-comment-louise-mushikiwabo-compte-imposer-sa-marque-a-loif/>

Mardi 9 juillet 2019
Par François Soudan



Louise Mushikiwabo

Élue en 2018 à la tête de l’OIF, Louise Mushikiwabo, l’ancienne ministre rwandaise des Affaires étrangères, s’est entourée d’une équipe resserrée pour donner un nouvel élan à l’organisation et lui imposer sa marque.

En ce 1er juillet, cela fait six mois qu’un vent de fraîcheur venu des mille collines rwandaises souffle sur le bâtiment plus que séculaire qui abrite le siège de l’Organisation internationale de la francophonie (OIF) à Paris.

Dans le salon sobre jouxtant son bureau, la secrétaire générale Louise Mushikiwabo s’efforce de compter le nombre de voyages qu’elle a effectués depuis son arrivée en janvier : une bonne quinzaine et autant de chefs d’État rencontrés, plus trois ou quatre autres d’ici à la fin du mois – notamment en Côte d’Ivoire et au Mali.

Entre deux avions, celle qui définit son propre management comme « sévère, rigoureux et impatient, mais bienveillant et toujours à l’écoute » a pris le temps de faire le tour de chaque direction, d’éplucher les dossiers de la plupart de ses collaborateurs, de recaser dans des fonctions « plus concrètes et plus utiles » une partie du staff pléthorique dont était entourée sa prédécesseure, Michaëlle Jean, et d’imprimer sa « vision d’une OIF décomplexée, mondialisée, multipolaire, efficace et redevable ».

La suite de cet article est réservée aux abonnés

6 – JOURNAL NICE-MATIN – « Les salariés actionnaires de Nice-Matin ont refusé l'offre de reprise de Xavier Niel, optant pour celle du magnat franco-libanais Iskandar Safa »

<https://www.jeanmarcmorandini.com/article-396557-derniere-minute-les-salaries-actionnaires-de-nice-matin-ont-refuse-ce-soir-l-offre-de-reprise-de-xavier-niel-le-fondateur-de-free-optant-pour-celle-du-magnat-franco-libanais-iskandar-safa.html>

Vendredi 12 juillet 2019

20 H 53 - Les salariés actionnaires de Nice-Matin ont refusé ce soir l'offre de reprise de Xavier Niel, le fondateur de Free (groupe Iliad), optant à 60% en assemblée générale pour celle du magnat franco-libanais Iskandar Safa, propriétaire de Valeurs Actuelles, contre 39% pour le copropriétaire du Monde.

Ce vote est intervenu quelques heures à peine après l'annonce de Xavier Niel de sa prise de contrôle des 34% du capital détenus depuis 2016 par le groupe belge Nethys, via sa holding Avenir Développement (AD).

Le vote des salariés-actionnaires, propriétaires de 66% du capital de leur journal via une SCIC, une coopérative, entraîne de fait la dénonciation de leur part du pacte d'actionnaires liant AD à la SCIC, pacte en vertu duquel Xavier Niel pouvait théoriquement acheter les 66% du capital restant au 1er février 2020. Le vote de vendredi a montré une très grande division au sein du groupe Nice-matin.

Le collège des journalistes s'est en effet prononcé à une très large majorité (137 voix contre 6) pour l'offre de Niel. Mais les quelque 300 autres salariés ont eux très largement plébiscité celle de Safa, homme d'affaires qui a fait fortune dans le secteur des chantiers navals.

En réaction à ce vote, la rédaction du journal a décidé la non-parution du journal samedi, a annoncé Denis Carreaux, directeur des rédactions du groupe, à l'AFP. "Nous sommes face à deux vérités", a développé M. Carreaux: "La vérité juridique et économique, qui fait que le pacte d'actionnaires donne un droit de préemption à M. Niel sur les 66% du capital détenus par la SCIC.

Et la vérité de l'assemblée générale de la SCIC, qui entraîne la dénonciation de ce pacte d'actionnaires et pourrait nous entraîner dans une bataille judiciaire". En présentant son projet devant les salariés vendredi, M. Safa s'est engagé à prendre en charge tous les frais judiciaires d'éventuelles procédures à venir, a précisé M. Carreaux.

16h58 - Xavier Niel, fondateur de Free (groupe Iliad) et copropriétaire du journal Le Monde, a annoncé vendredi dans un communiqué avoir pris le contrôle de 34% de Nice-Matin en rachetant 51% d'Avenir Développement, la holding du groupe belge Nethys qui possédait cette part du quotidien régional depuis 2016.

Dans son communiqué, NJJ, la holding personnelle de Xavier Niel, précise avoir convenu avec Nethys d'acquérir "dans un délai court" le solde du capital d'Avenir Développement. Les autres 66% de Nice-Matin sont détenus par les salariés du journal via une SCIC, une coopérative dans laquelle ils avaient investi leur 13e mois en 2014.

M. Niel a officialisé sa prise de contrôle d'Avenir Développement le jour même de la réunion en assemblée générale des quelque 450 salariés actionnaires de Nice-Matin. Lors de cette AG, ils devaient se pencher sur les deux offres sur la table pour ces 34% détenus par Avenir Développement : celle du patron de Free et celle d'Iskandar Safa, le magnat franco-libanais propriétaire de Valeurs Actuelles.

La réaction des salariés à cette annonce n'était pas encore connue vendredi après-midi. "Au mieux, (l'offre de M. Niel) est une ébauche de projet: ce sont beaucoup d'éléments de langage, mais pas de chiffres", avait commenté Romain Maksymowycz, délégué SNJ, auprès de l'AFP, début juillet.

En vertu du pacte d'actionnaires unissant Avenir Développement et la SCIC Nice-Matin, Avenir Développement devra acquérir ces 66% restant du capital du journal au 1er février 2020, pour un prix d'environ 925.000 euros, ce qui devrait offrir le contrôle total du quotidien à Xavier Niel, précise un courrier de NJJ signé de l'homme d'affaires envoyé jeudi. Dans ce courrier, envoyé aux coopérateurs de la SCIC, à Jean-François Roubaud, le président du conseil de surveillance du groupe Nice-Matin, et à Jean-Marc Pastorino, son président du directoire, M. Niel précise être "ouvert à une renégociation des termes de ce rachat, et notamment un prix supérieur". Dans ce même courrier, Xavier Niel affirme sa volonté de "péreniser le modèle économique de Nice-Matin et de préserver son indépendance éditoriale".

Sur ce dernier point, le patron de Free assure que les équipes de rédaction et leur direction seront conservées, avec en prime la création d'une société des rédacteurs. M. Niel explique prendre ces engagements dans le cadre d'un plan baptisé "Projet 75", en référence au 75e anniversaire, en septembre, de la reprise du journal collaborationniste "Le Petit Niçois" par les hommes du groupe Combat.

NJJ s'engage au passage à conserver le contrôle du groupe Nice-Matin pendant une durée minimale de cinq ans. Avec cette prise de contrôle d'Avenir Développement, M. Niel dispose également de 11% du capital du groupe La Provence, dont l'actionnaire majoritaire est Bernard Tapie.

Pourquoi les journaux du groupe Nice-Matin ne sont pas parus samedi 13 juillet :
<https://www.nicematin.com/medias/pourquoi-les-journaux-du-groupe-nice-matin-ne-sont-pas-parus-ce-samedi-397551>

7 – JOURNALISTES – « Claude Askolovitch : Les journalistes sont faits pour ne pas être aimés »

<https://www.ladepeche.fr/2019/07/12/claude-askolovitch-les-journalistes-sont-faits-pour-ne-pas-etre-aimés,8310111.php>

Vendredi 12 juillet 2019

Pendant 3 jours jusqu'à dimanche, le 4e Festival de journalisme invite au débat citoyens et journalistes. Invité à s'exprimer demain lors d'un débat autour de la haine suscitée par les journalistes, Claude Askolovitch parle d'un sujet qu'il connaît très bien pour la lire en profondeur depuis deux ans : la presse.

L'homme au bout du fil pose sur vous sa voix comme on pose un regard bienveillant. Sans impatience ni condescendance. Depuis la Bretagne où il passe ses vacances, et avant une incursion en bord de Garonne, à Couthures où il est invité pour la 4e édition du Festival international de journalisme, Claude Askolovitch parle d'un sujet qu'il connaît par cœur : la presse.

À 57 ans, le journaliste a suffisamment d'expérience pour s'exprimer légitimement sur la question : journaliste sportif au *Matin de Paris*, grand reporter au *Nouvel Obs*, rédacteur en chef du *Journal du dimanche*, collaborateur pour *Vanity Fair* ou le site *Slate.fr*.

Surtout, il est depuis deux saisons maintenant, et à nouveau à la rentrée, la voix de la très écoutée « *Revue de presse* » de *France Inter*, chaque matin à 5 h 45 et 8 h 45. Une place à part dans le paysage médiatique, comme un observatoire exhaustif de la production journalistique. Un conteur hors pair qui n'aime rien tant que dénicher des histoires.

Avec la « *Revue de presse* » que vous tenez depuis deux ans sur *France Inter*, vous avez une vision quotidienne de la presse écrite...

(Il coupe) Non, quotidiennement, c'est impossible de tout lire.

Comment procédez-vous ?

Je me lève vers 2 h 30 pour être au boulot après 3 heures du matin. J'ai un fonctionnement systématique : à 3 h 30, j'ai les nationaux, les hebdomadaires et un peu plus tard la presse de province, via le web. Je lis, je scanne en commençant parfois par Paris, parfois par la province.

Vous cherchez quoi ?

Je cherche des histoires. De celles qui captent l'œil. Parfois elles arrivent très vite, parfois c'est plus lent. Je me tiens éloigné de la grande actualité, de l'interview du chef de l'État ou de ce type de sujet, traité dans les journaux d'Inter.

Il y a toujours un fil qui relie les différents articles qui maillent votre revue de presse, non ?

Oui, je recherche une forme de cohérence en parlant de choses identiques mais vues d'endroits différents. Si l'histoire me plaît, je me dis qu'elle plaira à d'autres.

Quelle leçon tirez-vous de ces deux premières années de « *Revue de presse* » ?

D'abord, je n'avais jamais fait ça. On vit à Paris ou à Agen, on a les mêmes habitudes, on lit trois journaux.

Moi en tout cas, je ne lisais pas énormément de journaux, je ne regarde plus le 20 heures à la télé. Là, je me suis mis à lire énormément, toute la presse et c'est extrêmement intéressant : je passe un bon moment. Je découvre le monde à travers les journaux. Alors bien sûr, il y a des faiblesses, des couvertures polémiques à dessein, mais je dois être un des plus gros lecteurs de journaux depuis deux ans, je peux dire que les canards sont très riches ! Les journaux rendent compte de la société, racontent les histoires du quotidien, donnent la parole, nous donnent à voir. Quand j'ai commencé ce boulot, j'en avais marre du journalisme. Faire la « Revue de presse » m'a réconcilié avec la profession : contrairement à une idée reçue à la mode, dans leur très grande majorité, les journalistes font bien leur métier.

Justement, vous êtes invité à Couthures pour un atelier qui s'intitule « Journalistes, pourquoi tant de haine (s) ? ». Alors pourquoi ?

Moi, je n'ai pas vu d'études scientifiques qui prouvent ou qui montrent qu'il existe une haine des journalistes. Il peut y avoir une haine comme on dirait qu'il y a une déconnexion. Mais je crois qu'on confond beaucoup : il y a un monde entre un éditorialiste et un journaliste. La plupart des journalistes ont des revenus de Français moyens, vivent là où vivent leurs lecteurs, ils ne sont pas déconnectés. Mais ce n'est pas demain la veille que ça sera cool d'être journaliste. On ne sera jamais « sympa », pourquoi on devrait l'être ? ça va les mecs, c'est fait pour ça un journaliste : ne pas être aimé !

Est-ce que la haine des journalistes n'existe pas car les médias, et donc les journalistes eux-mêmes en font un sujet ?

Je suis assez d'accord avec ça. Le vrai sujet, c'est « est-ce qu'on fait bien notre boulot ? » Moi je m'inquiète moins de la haine que de l'indifférence. Aujourd'hui, les journaux disparaissent parce que les gens s'informent à travers les réseaux sociaux et plus à travers les médias, ils se contentent de titres, de tweets en 140 caractères. Moi j'ai enlevé l'application Twitter de mon iPhone. Parce que mon fil d'info était rempli de tweets et d'articles concernant des émissions que je ne regardais pas. Des polémiques que je ne connaissais pas. Et que je n'ai pas besoin de tout savoir. C'est terrifiant. Car je n'ai pas besoin de connaître toutes les imbécillités qui se sont dites la veille à la télé ou sur les réseaux sociaux. Je n'en ai pas besoin. Dans un pays démocratique ça ne sert à rien.

Ça me fait penser à ce que disait Laurent Berger, le secrétaire général de la CFDT : « Les chômeurs ne font rien, c'est une idée reçue qu'on ne peut pas combattre ». À quel moment on s'est dit qu'il ne fallait plus combattre les idées reçues ? Que c'était peine perdue ? À quel moment ça n'intéresse plus les gens ? Pourquoi est-ce qu'ils préfèrent aller sur leur boucle Whatsapp plutôt que de lire des journaux ? Il est là le vrai sujet.

Le thème de l'atelier auquel vous participez dimanche à Couthures, c'est « Pour un journalisme de proximité ». C'est ça la clé pour restaurer la confiance entre citoyens et journaliste, la proximité ?

Franchement, je ne sais pas quelle est la solution. La proximité est ambiguë : si c'est la proximité avec le pouvoir, évidemment ce n'est pas une bonne idée. La très grande majorité des journalistes sont sur le terrain, au contact des gens, ils leur parlent. La proximité, surtout en presse régionale, locale, elle est là. Peut-être que la clé pour les journalistes, c'est d'arrêter de se dévaluer. Quand on travaille et qu'on ne se contente pas de produire du contenu en rebâtonnant une dépêche ou un communiqué, qu'on passe du temps à travailler, à interroger, à questionner, à rédiger, alors on travaille. Il faut être à l'aise avec le travail qu'on fait et ça ira beaucoup mieux. La presse est riche et intéressante. Je le sais, je la lis.

Pour s'en convaincre, il faut la lire.

8 – RADIOTELEVISION AU BURUNDI - « Le chef des Imbonerakure nommé à la tête de la radiotélévision »

<http://www.rfi.fr/afrique/20190713-burundi-chef-imbonerakure-Eric-Nshimirimana-radiotelevision-nationale>

Samedi 13 juillet 2019

Au Burundi, c'est désormais le chef de la ligue des jeunes du CNDD-FDD, le parti au pouvoir au Burundi, qui dirige la radiotélévision nationale RTNB, à moins d'une année des élections générales dans le pays, dont une présidentielle à laquelle l'actuel chef de l'État a promis de ne pas participer.

Mais problème, l'organisation des droits de l'homme Human Rights Watch a rappelé hier dans une déclaration que les Imbonerakures se sont rendus coupables d'exactions notamment d'arrestations ou d'assassinats. Le Burundi est sous le coup d'une enquête de la CPI pour crimes contre l'humanité et cette cour accuse la ligue des jeunes d'être au coeur du système répressif burundais. De quoi inquiéter l'opposition.

Le symbole est fort de l'avis même de certains journalistes de la radiotélévision nationale du Burundi.

C'est le propre chef des Imbonerakure, la ligue des jeunes du parti au pouvoir, que l'ONU qualifie de milice, qui trône depuis deux jours à la tête de la seule radiotélévision publique du pays.

Jusqu'ici directeur général d'une société sucrière, Éric Nshimirimana ne connaît rien aux médias. Un journaliste de la RTNB estime qu'il a été nommé *« pour assurer au parti CNDD-FDD une mainmise totale sur ce média, très écouté en milieu rural »*.

C'est aussi un message à l'opposition interne pour lui dire que *« le système médiatique est totalement sous contrôle à moins d'une année de la présidentielle prévue le 20 mai 2020 »*, accuse sous anonymat une figure de la société civile encore au Burundi.

L'organisation Human Rights Watch a dénoncé de son côté *« une nomination qui porte un coup dur à toutes les victimes d'abus perpétrés par les Imbonerakure, ainsi qu'à la liberté de la presse au Burundi »*.

La présidence du Burundi n'a pas voulu réagir hier, mais un haut cadre a rejeté des accusations qu'il met sur le compte *« des médisances »* et autres *« calomnies »*.

9 – DISPARITION JOURNALISTE – « Une journaliste canado-somalienne périt dans un attentat contre un hôtel en Somalie »

http://french.china.org.cn/foreign/txt/2019-07/13/content_74988705.htm

Samedi 13 juillet 2019

Par Lisa

Une journaliste canado-somalienne périt dans un attentat contre un hôtel en Somalie

Hodan Nalayeh, une journaliste canado-somalienne, figure parmi les dix personnes tuées vendredi dans un attentat ayant visé un hôtel dans la ville portuaire de Kismayo en Somalie, a rapporté la chaîne de télévision CBC News.

Mme Nalayeh et son mari Farid Jama Suleiman ont péri lorsqu'un groupe de tireurs a pris d'assaut l'hôtel Asasey, à Kismayo. Les shebabs somaliens ont revendiqué cet attentat.

Mme Nalayeh est née en Somalie, mais sa famille a émigré au Canada en 1984, alors qu'elle n'était âgée que de sept ans. Elle a passé la plus grande partie de sa vie au Canada, où elle a mené une carrière de journaliste.

Elle avait lancé sa propre entreprise de production de vidéos qu'elle publiait sur Internet, appelée Integration TV, dont le contenu était destiné aux Somaliens résidant au Canada et partout dans le monde.

Le ministre canadien de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Ahmed Hussen, a reconnu que Mme Nalayeh avait apporté une contribution inestimable à la communauté somalienne du Canada.

"Son travail journalistique a permis de mettre en lumière les contributions de la communauté somalienne au Canada, ainsi que ses histoires positives. Elle était une voix pour beaucoup de gens", a déclaré M. Hussen, lui-même somalo-canadien.